

Compte-rendu de la permanence du 20 septembre 2022

Participants :

Présidente : Mme Valérie TALBI, Adjointe au Maire de Vénissieux

Correspondant de territoire : M. Yazid IKDOUMI, DGA

Nombre d'habitants présents : 10

Délégués de quartier :

<input type="checkbox"/> ALMERAS Ludovic, excusé	<input type="checkbox"/> BROUSSE Samuel, excusé	<input checked="" type="checkbox"/> MABROUK Mohamed-Karim
<input type="checkbox"/> BARZASI Dominique, excusée	<input checked="" type="checkbox"/> CLAVEL-INZIRILLO Béatrice,	<input checked="" type="checkbox"/> MONGHEAL Chantal
<input checked="" type="checkbox"/> BONAVENTURE Bertrand	<input checked="" type="checkbox"/> DIAZ Chantal	<input checked="" type="checkbox"/> RINNA Angelo
<input type="checkbox"/> BORNE Camille, excusée	<input type="checkbox"/> GARCIA Véronique, excusée	<input checked="" type="checkbox"/> THIVILLIER Henri
<input type="checkbox"/> BRISSON Christèle, excusée	<input checked="" type="checkbox"/> ISMAEL Ayaz, excusé	<input checked="" type="checkbox"/> YAZID Malika

1/ Evolution du schéma de circulation en lien avec le futur T10

- secteur Carnot Péri : accidentogène

Les participants du CdeQ du Centre à la rencontre avec le SYTRAL du 13 septembre dernier, limitée par le SYTRAL au seul square Laurent Gerin, n'a pas permis de faire entendre le point de vue de la vingtaine d'habitants présents, tant du quartier Gabriel Péri que du Centre. Dans ce sens, les habitants et les délégués présents à la permanence de ce jour 20 septembre, ainsi que les délégués présents n'ont pas participé à la réunion publique organisée aujourd'hui à 18h30 par le SYTRAL à la Salle Joliot-Curie. Il serait utile qu'un mémoire récapitulatif soit rédigé sur la concertation T10 à l'initiative du Cde Q et envoyé aux différents interlocuteurs de ce projet.

2/ Points divers

- Bd. Laurent Gerin :
 - À proximité du magasin exotique et du tatoueur, privatisation de l'espace public pour du parking privé. Après constat par Mme Talbi qui est intervenue auprès de la Police Municipale pour mettre fin à la situation.
- Place Sublet :
 - Un projet de réaménagement serait mis à l'étude par la Ville et la Métropole au titre de la Conférence de Territoires. Cette question sera évoquée à l'AG du 5 octobre.
 - Demande de renforcer l'information par Casino de la fermeture automatique de son parking souterrain à 13 h. + bruits liés à l'activité du Casino, dès 6 h du matin. Riverains ne peuvent pas dormir.
 - Fortes nuisances sonores le dimanche dès 7h30 du matin pour la mise en place du marché
 - Impasse au niveau du 18bis rue Marcel Paul (qui est une voie accès pompiers) : arceau anti stationnement cassé (demande mise en place d'une barrière) / dans l'impasse les gens

stationnent malgré les poteaux, bouchent l'accès pompiers et empêchent des circulations piétonnes / à noter que cette impasse n'a pas de nom malgré les nombreuses demandes auprès de la ville et depuis fort longtemps. Car elle serait privée ; énormément de bruits avec des manœuvres de stationnement sous "les fenêtres"

- Demande de réfection des marquages routiers au sol

- Le marché de Noël aura lieu à partir du 7 décembre 22 à proximité du café de la Paix / 10 chalets

- Rappel des demandes répétées du Conseil de Quartier de limiter la vitesse à 30 km/h, y compris pour les bus, sur l'avenue Marcel PAUL .
- Proposition d'organiser un karaoké place Sublet + course caisses à savon dans le Centre + kiosque à journaux (voir Oyez Distribution ») + bal / thé dansant le samedi après-midi
- Rue Jean Macé : Les arbres d'alignement le long de la rive Nord de la rue (côté impair) ont été coupés et non remplacés pour faciliter le stationnement des véhicules de la Police Municipale (semble-t-il ?). A l'heure du verdissement des sites urbains, cela interroge le Conseil de Quartier qui rappelle sa demande, de création d'un groupe de travail sur les plantations de rue dans le Centre-Ville, principes, essences, éclairage nocturne, , visibilité, ensoleillement des façades, etc...
- Nettoyer les regards bouchés par les feuilles au centre-ville
- Rue Gaspard Picard, faire enlever les barrières bleues
- Dératisation : Programmée pour les rues A. Billon / G. Picard / G. Fischer. A signaler aussi l'avenue Marcel Paul, notamment autour et sous les buissons. Noter le n° de téléphone du Service Hygiène 04.72.21.45.20
- Rue Paul Langevin, le chantier occupe le trottoir, de l'autre côté il n'y a pas de trottoir. On marche sur la chaussée. Des riverains se plaignent de la difficulté à rentrer chez eux du fait des travaux. Une réunion avec la Ville et la Métropole est demandée.

Rappel de l'engagement de réaliser un ralentisseur en 2023.

- Rue Lise London : pas de passage sécurisé
- Rue R. Rolland : demande de places handicapées sur rue (3 maisons, 3 handicapés)
- Rue Simone de Beauvoir : les enfants sautent parfois sur les voitures, le muret servirait de banc ou de marche d'escalier. Une vidéo a été faite. La présidente inscrit cet endroit dans son programme de visites de quartier à faire.
- La Poste place de la Paix : quand le trou dans le trottoir sera-t-il comblé ? dangereux malgré des barrières de signalement.
- Concernant les problèmes de moustiques : un courrier sera adressé à Mmes Véronique Callut (adjointe santé) et Nathalie Dehan (conseillère déléguée à la gestion de l'animal en ville) pour solliciter une action de la ville. Il est suggéré que Vénissieux s'inspire de l'action de Saint-Priest qui a donné un bon d'achat de 50 euros aux habitants pour l'acquisition dans les commerces de la ville de dispositifs de pièges anti-moustiques (type Biogen). Il est aussi suggéré de demander l'avis des services sur l'introduction de chauve-souris, prédateur naturel, en installant des gîtes à chauve-souris sur le haut de certains immeubles. **Il est proposé de s'inscrire auprès de l'association Graines de biodiversité (voir site internet de l'association) pour construire et positionner son nichoir à chauve-souris**
- Demande d'information sur le devenir du dispensaire SNCF sur la rue G. Péri, ainsi que sur Véninov où de nouveaux bungalows ont été installés. (Décontaminations, recherches de réseaux, ...). Rappel : le Conseil de Quartier a sollicité la ville pour être tenu régulièrement informé de l'avancée de ce dossier.
- Rue Victor Hugo : va-et-vient incessants la nuit sur le petit parking / forte suspicion de trafics.
- Rue de l'Ancienne Gare : toujours des problèmes de squats et de saletés malgré des passages et ramassages réguliers plusieurs fois par semaine. A noter, caravane et tente !

- Journée européennes du patrimoine : programme considéré comme insuffisant sur Vénissieux. Il faut travailler avec l'association Vénissieux Patrimoine pour valoriser de nouveaux sites (Théâtre de Vénissieux, bâtiment de l'ancienne mairie...)
- Rue Banette et Planchon : le bailleur ICF a-t-il été contacté et a-t-il réagi aux modifications sur l'escalier du talus ?
- Vitesse excessive au carrefour Péri/ Rolland/ Isaac : demande de vidéo verbalisation + demande d'un ralentisseur sur la remontée du Cluzel.

INFORMATION À RETENIR

AG DU CONSEIL DE QUARTIER

La Présidente invite les habitants à venir nombreux participer à l'Assemblée Générale du Conseil de Quartier du Centre le mercredi 5 octobre à partir de 18 heures au restaurant scolaire de l'Ecole du Centre situé bd. Laurent Gérin.

Les délégués et la Présidente prépareront cette AG par une réunion en mairie le jeudi 19 septembre (2ème étage).

Confirmation de la prochaine permanence

Mardi 8 novembre 2022 à 18h00

Foyer Paul Langevin

13A rue Marcel Paul